



COTISATION CLUB JUNIOR (saison 2018 / 2019)

FEUILLE D'INSCRIPTION (Merci d'écrire en majuscules)

ANCIEN	NOUVEAU	GROUPE :
--------	---------	----------

Mr/Melle :
 Date de naissance : Licence n° :
 Adresse :
 Code postal : Localité :
 Téléphones :
 E-mail (indispensable pour être informé des activités de la FFT, et du club) **EN MAJUSCULES**

Parent(s) adhérent(s) au MATC :
 L'adhésion au MATC entraîne l'acceptation du règlement du club, ainsi que celui de la FFT.
 Lorsque vous déposez votre enfant assurez-vous que l'éducateur est bien présent pour l'accueillir.

Je soussigné Mr/Mme , agissant en tant que représentant légal de :

Autorise en cas d'accident, un Moniteur du Club, ou un parent d'élève à le transporter à l'hôpital le plus proche et dégage de toute responsabilité le Club et l'accompagnateur.	OUI	NON
Autorise à sortir du club seul (e) et décharge le MATC de toute responsabilité dès son cours de tennis terminé	OUI	NON
Autorise les responsables du MATC, à utiliser son image et son nom et de ses proches pour sa communication interne et externe et cela sur tout type de support (Site du club, page FB, télévision)	OUI	NON
Certificat médical (obligatoire pour les nouveaux licenciés) Date :	OUI	NON
Atteste avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire QS SPORTS Cerfa N° 15699*01 (pour les enfants ayant un CM de moins de 3 ans)	OUI	NON

Date Signature

COTISATION	ENFANT	TENNIS	PHYSIQUE	ENFANT/GROUPE	TARIF Licence incluse
N°1 Raquette offerte	- de 7 ans	1 h	1 h	8 maxi	300 €
N°2	+ de 7 ans	1 h	1 h	8 maxi	360 €
N°3	de 5 à 17 ans	1 h	1 h	6 maxi	420 €
N°4	de 5 à 17 ans	2 x 1h	1 h	6 maxi	560 €
N°5	de 5 à 17 ans	2 x 1h	1 h	4 maxi	630 €

La cotisation n°5 s'adresse à des enfants ayant fait un minimum de 20 matchs officiels en 2018

Disponibilités de votre enfant (cochez le maximum de cases)

Mercredi 9 h		Mercredi 14 h		Samedi 9 h		Samedi 14h	
Mercredi 10 h		Mercredi 15 h		Samedi 10 h		Samedi 15h	
Mercredi 11 h		Mercredi 16 h		Samedi 11 h		Samedi 16h	
Mercredi 12 h		Mercredi 17 h		Samedi 12 h		Samedi 17h	
Mercredi 13 h		Mercredi 18 h		Samedi 13 h		Samedi 18h	
UNIQUEMENT POUR LES COTISATIONS 4 et 5 (avec cours le mercredi matin)							
Vendredi 17 h		Vendredi 18 h		Vendredi 19 h			

Règlement de la totalité au moment de l'inscription (de 1 à 6 chèques)

Le 1^{er} chèque d'acompte de 30% du montant total (non remboursable), est encaissé le jour de l'inscription.

Cotisation N°	Montant à régler :						
	Montant	mois	montant	mois	montant	mois	montant
DE SUITE		SEPT		OCT		NOV	
ESPECES		DEC		JANV			

TRESORIERE	LICENCE	FORMULE
------------	---------	---------